

## **L'info** de la municipalité de **Les Hauteurs**

---

Bonjour

Nous vous informons qu'actuellement l'appel de soumissionnaires pour la reconstruction du pont du 4 Est a été lancé. La fermeture du processus est prévue pour le 29 septembre. Les travaux ont une durée de 14 à 20 jours et le tout doit être complété pour le 15 novembre au plus tard.

En septembre, nous rencontrons Roche pour l'aqueduc et les égouts. Nous avons à gérer le dossier pour en avoir pour notre argent. Je crois qu'on a réussi à mettre de l'ordre dans certaines affaires. Si ça marche pas dans le sens que l'on désire avec les factures (on ne sait pas qui a fait quoi comme travail pour nous) ça sera pas très long : Nous allons aller voir une autre firme d'ingénieurs. On va arrêter le petit jeu : « On a fait cela, mais on ne l'avait pas facturé... » (Factures vieilles de deux à trois ans). Nous n'avons pas l'intention que l'aqueduc et les égouts arrivent dans 20 ans. Je vous rappelle que ce dossier est très « très » vieux et je ne comprends pas que ce ne soit pas réglé depuis...

En septembre-octobre, nous débutons les démarches pour la construction à l'été 2012 de la caserne d'incendie de Les Hauteurs. L'architecte nous fournit les plans et sera le maître d'œuvre pour l'appel d'offre et la construction. La firme d'ingénieur attachée à la MRC de la Matapédia fournit la partie ingénierie. Nous vous informons aussi que nous procéderons par un processus d'emprunt pour la municipalité. Si on désire être aidé par le gouvernement il faut qu'il sache qu'on existe et la façon c'est l'emprunt. Sur 150 municipalités dévitalisées dans la province, nous sommes les cinquièmes avant derniers. Il y a seulement 4 municipalités plus basses que nous dans la province de Québec. Attention, notre cote est plus basse que Saint-Charles-Garnier ce qui veut dire qu'il est moins dévitalisé que nous. Cette situation nous permet d'accéder à des subventions (aide) auquel les autres municipalités n'ont pas droit.

Après discussion avec le Ministère des richesses naturelles et de la faune ainsi que les représentants de la ZEC du Bas Saint-Laurent, nous vous informons qu'un stationnement pour les utilisateurs de la ZEC en hiver sera construit au bout du 2e et 3e Rang Ouest. Le coût de construction sera assumé par la MRC de la MITIS. La municipalité de Les Hauteurs a proposé un aménagement qui peut être dégagé facilement par nous, ce qui permettra de circuler plus facilement avec la charrue et cela n'engage aucun coût supplémentaire et cela libèrera la route des véhicules. Travaux cet automne, on pousse le dossier.

### **Ramonnage des cheminées**

Je vous rappelle que la saison hivernale approche à grand pas. **Bérubé Ramonnage de Saint-Joseph-de-Lepage (418-775-3555)** possède tous les permis pour faire le travail. Le travail ne consiste pas exclusivement à passer la brosse dans la cheminée ! Il y a aussi une vérification pour que l'ensemble de l'installation soit sécuritaire. Le permis pour ce service est délivré par le service des incendies de la MRC de La Mitis.

-Quand on change l'heure le Détecteur de fumée et le détecteur de monoxyde de carbone doivent avoir une nouvelle batterie pour qu'ils soient prêts lorsqu'il y a un problème. Estimez-vous le prix de votre vie à plus que le prix de deux ou trois batteries ?

### **Gros rebuts**

Cette année le ramassage des gros rebuts pour cet automne se fera le **28 septembre 2011**. Attention à ceux qui mettent des rebuts de construction : Ils ne seront pas ramassés...

**Nouvelle signalisation pour l'école** Pour ceux qui ne l'on pas remarqué, il y a une nouvelle signalisation pour l'école. Dans les zones scolaires, il y a des limites de vitesses pour ceux qui ne le savent pas. La rue principale n'ayant pas d'arrêt obligatoire à l'intersection de la 298, certains prennent le secteur pour une route à plus haute vitesse. Je vous rappelle que dans les zones scolaires, la vitesse est limitée à 30 KM/H et parfois 20. Pour les amis de la haute vitesse au volant, nous vous informons que des mesures sont prisent en collaboration avec la SQ. Si la vitesse ne diminue pas, il y a d'autres moyens qui seront mis en place et qui permettront de corriger la situation de façon certaine : Mais ce ne sera pas agréable pour personne...

**Félicitation à la Bergerie des Amours** J'essaie de lire pour comprendre les difficultés rencontrées par nos producteurs dans leur domaine respectif lorsque je peux. Hé bien, quel ne fut pas ma surprise d'entendre parler de la Ferme des Amours du 2 et 3 Ouest. J'ai lu dans la revue de l'été 2011 du **CEPOQ (Centre Expertise en Production Ovine du Québec)** que la Bergerie des Amours de Les Hauteurs est remarquable à plusieurs titres. En effet la Bergerie propriété de Brigitte Lévesque et Gilles Dupont se sont classés comme meilleur pour les groupes performances (analyse ASE 2009) du CEPOQ dans deux des 4 catégories : Meilleure dans la catégorie technique et meilleure comme entreprise la plus performante. La catégorie économique a mis en valeur la Bergerie Fleuriault de Saint-Gabriel et la catégorie technico-économique est allée à Ferme Simon Audet et Bergerie les Agneaux de la Plaine. La performance ne vient pas nécessairement de la grosseur d'une entreprise ! Elle vient surtout de l'organisation, de la gestion, des chiffres, du détail et surtout du travail. Félicitation à vous deux pour cette performance.

**Projet éolien de la MRC de La Mitis** Le 22 septembre de 16 à 20h30 aura lieu à la Salle municipale de Saint-Charles-Garnier une séance pour présenter le projet éolien de La Mitis. La localisation des éoliennes se fera dans les territoires non organisés (TNO) de la MRC de La Mitis.

**Conférence sur le potentiel de développement économique** Samedi le 24 septembre 2011 aura lieu à la polyvalente de Mont-Jolie la conférence sur le potentiel économique de La Mitis. Cette rencontre est chapeautée par le CLD. Un ensemble d'ateliers seront présentés de 8h30 à 17h00. Vous pouvez visualiser le contenu sur le site Internet de la MRC ou du CLD.

**Forêt de proximité** Le 20 septembre 2011, les 4 maires sont conviés à la présentation par le MRNF (Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, le promoteur du projet) à une séance d'information formelle à Sayabec (à préciser) pour recevoir les objectifs recherchés par le Ministère avec le projet de forêt de proximité. En bref : Les projets recherchés ont pour but de diversifier l'utilisation de la forêt et créer de l'emploi local (Couper du bois pour en faire du 2 par 4 ça passe pas...et ce n'est pas une vente de forêt public à des particuliers) Il semble être possible que les municipalités puissent récupérer des CAF de proximité pour rendre le projet viable et rentable. Seulement une quinzaine de projets seront acceptés pour la province au complet.

**Cours de conduite à Saint-Gabriel** Un cours de conduite débutera fin septembre au Centre Polyvalent de Saint-Gabriel. Des places sont disponibles. Réservation : 418-798-4454.

**Maison des jeunes à Saint-Gabriel** L'horaire de l'automne: Mercredi de 16h00 à 17h00 et de 18h00 à 21h00, Jeudi de 18h00 à 21h00, Vendredi de 16h00 à 17h00 et de 18h00 à 22h30, Samedi de 14h00 à 17h00 et de 18h00 à 22h30.